

Le moment électoral comme épreuve d'institutionnalisation : trajectoire municipale d'une revendication alimentaire

LOVELYNE PERRIN-ALIMA

MOTS-CLÉS : GOUVERNANCE, ENVIRONNEMENTS ALIMENTAIRES, QUARTIERS PRIORITAIRES, POLITIQUES PUBLIQUES, PARTICIPATION CITOYENNE

« Il faut des commerces de proximité, il faut redonner de la vie. Il faut une supérette pour des courses d'appoint, car Grand Place et autres ACTION, cela fait loin pour le quartier. »

« Mettre un magasin pour les urgences, pour pas aller à Teisseire ou Grand Place tous les jours. Surtout pour les familles africaines qui ont l'habitude de faire des courses d'appoint et non des grosses courses en fonction de l'argent ou de la recette du jour. »

« Quand je fais des courses, en tant que personne à mobilité réduite, ce n'est pas facile car les places de parking sont aujourd'hui supprimées. Il faut absolument penser à l'accès à l'alimentation pour les personnes à mobilité réduite. »

Ces propos ont été recueillis au printemps 2025 dans le cadre de la réalisation d'un carnet de doléances intitulé « Parlons d'alimentation », diffusé auprès des habitants du secteur 6 de Grenoble. Au total, cent trente-huit personnes ont répondu à ce questionnaire exploratoire visant à documenter les pratiques alimentaires et les attentes des habitants concernant l'offre locale. Les réponses mettent en évidence des préoccupations récurrentes liées à la proximité des commerces, à la mobilité ou encore au coût de l'alimentation.

Plusieurs quartiers de ce secteur, notamment la Villeneuve et le Village Olympique, sont classés en quartiers prioritaires de la politique de la ville

(QPV)¹, dispositif visant à réduire les inégalités territoriales dans les espaces urbains les plus fragilisés. Dans ce contexte, l'accès à l'alimentation constitue un enjeu social, territorial et politique.

À partir de ce matériau, cette synthèse analyse comment des doléances relatives à l'alimentation peuvent progressivement se transformer en enjeu politique local, notamment dans le contexte d'une campagne municipale. Elle s'inscrit dans la réflexion sur l'intégration de l'alimentation dans les contrats de ville et les plans de renouvellement urbain, en examinant comment les collectivités coordonnent leurs actions et impliquent les habitants.

DE LA COLLECTE AU TRAITEMENT DE LA PAROLE HABITANTE

Le carnet de doléances diffusé au printemps 2025 par l'association V.I.V.E, engagée localement sur les questions d'écologie populaire, constitue le point de départ de cette enquête. Dans ce cadre, l'auteure de cette synthèse, également présidente de l'association, a participé à la conception du questionnaire et à la collecte des réponses. La réalisation du carnet de doléances s'est appuyée à la fois sur des observations de terrain menées par l'association V.I.V.E et sur plusieurs indicateurs socioéconomiques relatifs aux quartiers

1. <https://sig.ville.gouv.fr/territoire/CVN151>

prioritaires du secteur 6 de Grenoble. L'objectif était de construire un outil d'enquête capable de saisir concrètement les contraintes qui structurent les pratiques alimentaires quotidiennes des habitants.

Les données disponibles mettent en évidence une forte précarité économique dans les QPV de la Villeneuve et du Village Olympique, qui comptent 12 357 habitants en 2024². Le revenu médian disponible par unité de consommation y est estimé à 13 920 euros, contre 22 950 euros à l'échelle départementale en Isère, soit un écart d'environ 39 %. Par ailleurs, 45 % des ménages vivent sous le seuil de pauvreté et 21 % des revenus proviennent de transferts sociaux. Ces éléments ont conduit l'équipe associative à considérer l'alimentation comme un révélateur des inégalités territoriales et sociales. Par ailleurs, 24,8 % des jeunes de 16 à 25 ans sont considérés comme « ni en emploi, ni en études, ni en formation » (NEET), tandis que 28,2 % des ménages sont monoparentaux, contre environ 11 % à l'échelle nationale. Ces configurations sociales ont contribué à identifier certains publics particulièrement exposés aux difficultés d'accès à l'alimentation et ont influencé les choix de terrain réalisés lors de la diffusion du questionnaire. Le dispositif a été pensé comme une enquête exploratoire de proximité, administrée directement dans les espaces de vie quotidienne du quartier : places publiques, abords de commerces, événements associatifs ou lieux de passage fréquentés par les habitants. Cette méthode *in situ* visait à favoriser une participation large, y compris de personnes peu familières des dispositifs institutionnels de consultation.

Les trois questions retenues ont été élaborées pour articuler différentes échelles d'analyse : les pratiques alimentaires individuelles, la perception de l'environnement alimentaire local et, enfin, les propositions d'amélioration et les attentes collectives. Le choix d'un questionnaire court et accessible répondait à une double contrainte : permettre des échanges rapides dans l'espace public, tout en laissant la possibilité aux habitants de développer un récit situé de leurs expériences alimentaires. L'enquête reposait ainsi moins sur une logique de représentativité statistique que sur une volonté de documenter des

vécus ordinaires et de faire émerger des problématiques communes susceptibles de nourrir une réflexion collective sur l'accès à l'alimentation.

Au printemps 2025, l'association V.I.V.E a débuté ses actions sans financement stabilisé. Cette absence initiale de moyens a conduit l'équipe à développer des formes d'enquête reposant sur une logique d'« aller vers » et sur une présence directe dans les espaces du quotidien. Cette contrainte matérielle est progressivement devenue le moteur d'une méthodologie de proximité fondée sur des dispositifs mobiles et relationnels. L'objectif était de toucher des publics souvent éloignés des démarches participatives traditionnelles, notamment les familles, les jeunes et les personnes allophones. L'un des principaux outils mobilisés dans ce cadre est la « Boîte Mystère », un dispositif sensoriel et ludique conçu pour faciliter l'entrée en discussion autour des questions alimentaires. Déployée, notamment aux sorties de crèches, aux arrêts de tramway, à proximité des piscines ou lors des différentes fêtes de quartier, principalement entre 16h et 18h30, cette animation consistait à faire deviner des fruits et légumes de saison à partir du toucher. Ce détour par le jeu et l'expérience sensorielle permettait de réduire la distance souvent produite par les questionnaires administrés dans l'espace public, fréquemment perçus comme intrusifs. Il favorisait également la participation d'un public intergénérationnel en impliquant simultanément enfants et parents dans l'échange. Ce moment de convivialité constituait alors un point d'entrée vers des discussions plus approfondies sur les pratiques alimentaires quotidiennes et les difficultés rencontrées par les habitants.

C'est dans ce cadre que les cent cinquante premières contributions du carnet de doléances ont été recueillies. Parallèlement, des entretiens semi-directifs ont été menés auprès d'acteurs associatifs et de professionnels intervenant sur les questions alimentaires dans les quartiers du secteur afin de croiser les expériences habitantes avec les analyses empiriques ou produites par les structures locales. Le questionnaire lui-même reposait sur une structure volontairement simple. Les réponses recueillies ont ensuite fait l'objet d'un travail de recodage et de catégorisation visant à transformer un matériau narratif dispersé en une base de données exploitable pour l'analyse.

2. <https://sig.ville.gouv.fr/territoire/QN03807M>

ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE ET QUARTIERS POPULAIRES

Pour analyser les revendications des personnes interrogées, deux notions structurantes sont mobilisées : l'environnement alimentaire et le paysage alimentaire. L'environnement alimentaire désigne le contexte physique, économique, politique et socioculturel dans lequel les individus entrent en contact avec le système alimentaire et effectuent leurs choix. Il renvoie ainsi à un ensemble d'éléments observables, tels que la disponibilité et la localisation des points de vente, le niveau des prix, les stratégies commerciales des acteurs économiques ou encore les cadres réglementaires qui structurent l'offre. Dans certaines approches, cette notion intègre également des dimensions plus subjectives, liées aux perceptions et aux contraintes vécues par les individus dans leurs pratiques alimentaires.

Le paysage alimentaire (*foodscape*), davantage mobilisé en géographie, désigne quant à lui l'espace alimentaire tel qu'il est perçu, pratiqué et approprié par les individus dans leurs espaces du quotidien. Il renvoie ainsi à la manière dont les lieux d'approvisionnement sont vécus, en fonction des contraintes de mobilité, des ressources sociales et des représentations culturelles. Là où l'environnement alimentaire permet une analyse plus structurale des conditions d'accès à l'alimentation, le paysage alimentaire met davantage l'accent sur l'expérience située des individus. Cette distinction permet ainsi de souligner les écarts possibles entre l'organisation de l'offre alimentaire et ses modalités concrètes d'appropriation.

Ces concepts constituent des outils centraux pour analyser les dynamiques de transition alimentaire, en ce qu'ils permettent de déplacer le regard au-delà de la seule responsabilité individuelle. En effet, les environnements alimentaires contemporains sont largement structurés par des logiques commerciales portées par les acteurs intermédiaires de la chaîne d'approvisionnement, qui orientent fortement les choix de consommation. Dans ce contexte, appeler les individus à « faire des choix sains et durables » apparaît largement insuffisant, dans la mesure où les conditions matérielles de ces choix sont inégalement réunies. Comme le soulignent Bricas *et al.* (2021), cette focalisation sur la responsabilité

individuelle tend à invisibiliser les déterminants structurels qui configurent l'offre alimentaire.

Cette lecture structurelle des conditions d'accès à l'alimentation trouve une illustration particulièrement éclairante dans le secteur 6 de Grenoble, comprenant les quartiers de la Villeneuve et du Village Olympique. Les observations de terrain mettent en évidence une configuration spatiale fortement contrastée. À la Villeneuve, l'absence d'épicerie de proximité ou de commerces de dépannage contraint les habitants à se déplacer hors du quartier pour accéder à des produits de première nécessité. Au Village Olympique, l'offre locale demeure limitée et dominée par quelques unités de restauration rapide. Dans le même temps, la périphérie immédiate concentre une offre plus abondante mais majoritairement composée de produits ultra-transformés, caractéristique de ce que la littérature désigne comme des formes de « bourbiers alimentaires ».

Cette configuration hybride, associant des formes de sous-dotation en commerces de proximité et une surreprésentation d'offres nutritionnellement défavorables en périphérie, structure fortement les pratiques d'approvisionnement. Dans ces conditions, les habitants développent des stratégies de mobilité quotidiennes pour accéder à une offre alimentaire plus diversifiée, révélant ainsi un décalage entre l'organisation spatiale de l'offre et les besoins réels.

Dès lors, la reconfiguration des environnements alimentaires apparaît comme une nécessité de planification urbaine. Elle suppose d'articuler les enjeux d'aménagement, de mobilité, de santé publique et de justice sociale, afin de créer des conditions matérielles permettant un accès effectif à une alimentation de qualité. Dans cette perspective, l'analyse conjointe des environnements et des paysages alimentaires constitue un levier essentiel pour éviter des réponses déconnectées des réalités locales et orienter l'action publique.

LA POLITIQUE DE LA VILLE ET LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS

La stratégie alimentaire de la Ville de Grenoble ne relève pas directement de la politique de la ville au sens administratif du terme. Elle s'inscrit d'abord dans une politique municipale de transition alimentaire, de lutte contre la précarité et

de démocratie alimentaire. Toutefois, plusieurs de ses dispositifs ciblent explicitement les quartiers prioritaires et s'articulent avec les objectifs du Contrat de ville. La Ville affirme notamment vouloir « *rendre accessible une alimentation choisie et lutter contre la précarité alimentaire* » ainsi qu'« *œuvrer pour la démocratie alimentaire* » ([Grenoble.fr](https://www.grenoble.fr), 2026a). Cette orientation se traduit par le financement d'actions associatives, de tiers lieux alimentaires ou encore d'expérimentations participatives menées dans les quartiers populaires.

Les documents municipaux montrent également que la participation des habitants constitue un axe important de cette stratégie. La Ville de Grenoble indique ainsi vouloir « *faire entendre les voix de celles et ceux qui ont des difficultés pour se nourrir dans la dignité* » à travers des dispositifs de concertation organisés avec les associations locales ([Grenoble.fr](https://www.grenoble.fr), 2026b). Les « balades alimentaires », les assemblées citoyennes de l'alimentation ou encore les expérimentations autour de la sécurité sociale de l'alimentation participent de cette logique de coconstruction territoriale.

Dans le même temps, le Contrat de ville 2024-2030 de Grenoble Alpes Métropole prévoit des financements spécifiques dans les quartiers prioritaires afin de réduire les inégalités territoriales et de soutenir des initiatives locales portées par les habitants et les associations. Les enjeux alimentaires se situent donc à l'intersection de plusieurs cadres d'action publique : politique de la ville, transition écologique, action sociale et démocratie participative. Le dispositif prévoit également des formes de participation des habitants à travers les conseils citoyens, chargés de contribuer à l'identification des priorités locales et au suivi des actions menées dans les quartiers prioritaires. Toutefois, plusieurs travaux montrent que ces instances se heurtent souvent à des limites de fonctionnement, de représentativité ou de capacité réelle d'influence sur les décisions publiques. La participation habitante demeure ainsi fréquemment encadrée par les dispositifs institutionnels existants.

Dans ce contexte, les initiatives portées par des associations comme V.I.V.E apparaissent comme des formes intermédiaires de médiation entre habitants, institutions locales et politiques publiques alimentaires. Les questions alimentaires ne relèvent pas d'une compétence

obligatoire des collectivités territoriales, mais elles peuvent progressivement être intégrées aux politiques locales lorsqu'elles sont identifiées comme étant un facteur important pour les conditions de vie dans les QPV. Les actions engagées concernent alors aussi bien l'accès à des commerces de proximité que le soutien aux épiceries solidaires, aux dispositifs d'aide alimentaire, aux groupements d'achat ou aux démarches de démocratie alimentaire portées à l'échelle territoriale.

LA CONSTRUCTION DU PROBLÈME PUBLIC

Entre l'expression des besoins des habitants et leur traduction dans les politiques locales se situe une étape souvent peu visible mais essentielle : la construction du problème public. Les doléances citoyennes ne se transforment pas automatiquement en décisions politiques. Elles doivent passer par des filtres institutionnels, mobiliser des acteurs relais et rencontrer des moments opportuns pour être inscrites à l'agenda (Kingdon, 1995 ; Lascoumes & Le Galès, 2007).

À partir de la première phase de collecte, l'association V.I.V.E a engagé un travail de mise en forme et de circulation des doléances recueillies. Les réponses ont été regroupées par thématiques afin d'identifier des préoccupations récurrentes liées au coût de l'alimentation, à l'absence de commerces de proximité, aux difficultés de mobilité ou encore à la qualité des produits disponibles dans le quartier. L'association a ensuite mobilisé différents espaces de discussion pour rendre ces constats visibles par différents acteurs du territoire. Cette circulation progressive des données a contribué à faire émerger un langage commun autour des enjeux d'accès à l'alimentation dans les quartiers sud de Grenoble. Ce travail de médiation, toujours en cours, s'est également appuyé sur des dispositifs plus informels de coordination territoriale.

Les échanges menés autour du carnet de doléances ont permis de créer de premiers espaces de discussion entre habitants, associations et structures locales autour des questions alimentaires. Dans le prolongement de ce travail, l'association et ses partenaires envisagent d'engager, à partir de l'été 2026, une phase de préfiguration d'un groupement d'achat citoyen avec des habitants du territoire.

Cette démarche empirique rejoint plus largement les analyses de l'action publique qui soulignent le rôle des acteurs intermédiaires dans la construction des problèmes publics. Les associations, collectifs citoyens ou structures de proximité ne se limitent pas à relayer des demandes des habitants. Ils participent à leur reformulation, à leur hiérarchisation et à leur circulation dans les espaces institutionnels. Ils contribuent ainsi à rendre visibles des situations jusque-là peu prises en compte dans l'espace politique.

TRADUCTION POLITIQUE DES DOLÉANCES EN CONTEXTE ÉLECTORAL MUNICIPAL

La réception des doléances alimentaires par les candidats aux élections municipales de 2026 montre que leur traduction politique varie selon les priorités électorales, les représentations de l'alimentation et les publics auxquels les candidats s'adressent. Comme le souligne Alain Faure (2026), les campagnes municipales grenobloises s'inscrivent dans une forme de « *citoyenneté émotionnelle* » dans laquelle proximité, écoute et vécu quotidien occupent une place centrale, souvent davantage que la formalisation précise des instruments d'action publique.

Les doléances recueillies dans le carnet « Parlons d'alimentation » renvoient pourtant à des enjeux très concrets d'environnement alimentaire : accès aux commerces de proximité, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, pratiques culturelles d'achat ou encore précarité économique. Les réponses formulées par les candidats traduisent des cadrages différenciés de ces enjeux.

Thomas Simon (liste « Grenoble Alpes Collectif ») inscrit ainsi la question alimentaire dans une logique de démocratie directe et de réappropriation citoyenne des décisions locales à travers des assemblées de quartier et des dispositifs de codécision budgétaire (Simon, 2026).

Laurence Ruffin (liste « OUI Grenoble ») met davantage l'accent sur les infrastructures alimentaires de proximité, avec la création d'un poste dédié à l'alimentation et le développement de solutions locales telles que des épiceries ou groupements d'achat dans les quartiers populaires (Ruffin & Moulin, 2026).

Allan Brunon (liste « Faire mieux pour Grenoble ») articule quant à lui les doléances

alimentaires avec une approche de justice sociale centrée sur la gratuité des cantines, le soutien aux épiceries solidaires et la reconnaissance des habitants comme experts de leur propre situation (Brunon, 2026).

Alain Carignon (liste « Réconcilier Grenoble ») insiste principalement sur la concertation et la coordination entre Ville et Métropole face à des enjeux alimentaires qu'il reconnaît comme étant désormais centraux dans les politiques locales (Carignon, 2026).

Cette diversité de positionnements montre que les doléances alimentaires sont traitées non seulement comme des enjeux de solidarité, mais aussi comme des questions de gouvernance locale, d'aménagement urbain et d'accès aux ressources du quotidien. Toutefois, les entretiens révèlent également que les modalités concrètes de mise en œuvre restent souvent peu précisées durant la campagne électorale.

Dans ce contexte, l'élection de Laurence Ruffin donne une portée particulière aux propositions autour des groupements d'achat et des dispositifs alimentaires de proximité, dont la préfiguration a commencé quelques semaines après le scrutin avec un travail associant organisations de la société civile, habitants et futurs dispositifs de participation citoyenne autour de l'alimentation.

ENSEIGNEMENTS POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Le terrain étudié montre que la mise en place d'un dispositif alimentaire local est encore en phase de préfiguration. Les actions engagées ne constituent pas une politique stabilisée, mais un processus en cours, dans lequel les règles de fonctionnement, les rôles des acteurs et les formes d'organisation restent encore à définir.

Les échanges mettent d'abord en évidence des différences dans la manière de poser les problèmes alimentaires. Les habitants partent de situations très concrètes du quotidien. Les acteurs associatifs et institutionnels abordent davantage ces questions sous l'angle de la mise en place de solutions : définition d'un dispositif, organisation pratique, contraintes de mise en œuvre et cadre d'action publique.

Ces différences rendent délicate la traduction pratique des doléances des habitants. Les mêmes

propositions ne sont pas toujours comprises de la même manière par les différents acteurs, ce qui peut générer des incompréhensions et parfois de la méfiance entre acteurs. L'enjeu principal ne réside donc pas uniquement dans la définition de solutions, mais dans la capacité à travailler ensemble à partir de logiques différentes. Dans ce contexte, la question de la participation citoyenne apparaît centrale mais difficile à mettre en œuvre. Les dispositifs actuels mobilisent en pratique surtout des habitants déjà familiers des espaces de prise de parole ou d'engagement collectif, ce qui limite la diversité des profils impliqués. Cela pose la question de la capacité à aller vers d'autres habitants, moins présents dans ces espaces. Cette ouverture vers plus d'inclusivité implique un travail spécifique pour permettre à ces personnes d'intégrer progressivement les lieux de discussions, ce qui demande du temps, de l'accompagnement et des ajustements constants.

Les réflexions en cours autour d'un futur conseil citoyen de l'alimentation montrent une volonté de structurer davantage ces échanges, mais elles soulignent aussi la nécessité de clarifier les objectifs du dispositif, son fonctionnement et la place réelle laissée aux participants dans la décision.

CONCLUSION

L'étude des doléances alimentaires des habitants du secteur 6 de Grenoble met en lumière les contraintes concrètes que rencontrent les populations dans les quartiers prioritaires : éloignement des commerces, mobilité, budget, manque de diversité de l'offre et de lieux de sociabilité. Ces doléances, exprimées à travers un carnet de participation citoyenne, ne sont pas de simples plaintes : elles constituent un matériau analytique précieux pour comprendre l'environnement alimentaire vécu et les inégalités territoriales.

Dans un contexte où les dispositifs institutionnels de participation, tels que les conseils citoyens, rencontrent souvent des difficultés à mobiliser durablement les habitants, des initiatives locales comme les carnets de doléances constituent des formes alternatives d'expression citoyenne. Ces dispositifs permettent de produire des diagnostics ancrés dans les expériences quotidiennes des habitants et de capter des besoins qui, autrement, risqueraient de rester invisibles.

Le moment électoral joue alors un rôle central : il constitue une épreuve d'institutionnalisation au cours de laquelle ces revendications peuvent être reformulées et intégrées dans les programmes politiques municipaux ou, au contraire, ignorées. La traduction des doléances alimentaires en mesures concrètes comme les cantines sociales, les épiceries solidaires, les projets d'agriculture urbaine dépend de la capacité des élus et candidats à lire et intégrer ces demandes tout en tenant compte de leur électorat, de leur parcours et de leurs priorités politiques.

Trois conditions semblent particulièrement favoriser l'institutionnalisation des enjeux alimentaires :

- la production de diagnostics ancrés dans les expériences habitantes ;
- la mobilisation d'acteurs associatifs capables d'agréger et de porter ces revendications ;
- l'existence de fenêtres politiques, comme les moments électoraux, qui permettent de mettre les enjeux alimentaires à l'agenda local.

Ainsi, les doléances alimentaires ne sont pas seulement révélatrices des contraintes quotidiennes : elles offrent une clé pour repenser la gouvernance locale, la participation citoyenne et l'adaptation des politiques publiques aux réalités des quartiers prioritaires.

BIBLIOGRAPHIE

Bricas, N., Conaré, D. & Walser, M. (2021). *Une écologie de l'alimentation*. Éditions Quæ. [10.35690/978-2-7592-3353-3](https://doi.org/10.35690/978-2-7592-3353-3)

Faure, A. (2026). *La métropole grenobloise : laboratoire politique débousolé*. La Grande Conversation. <https://www.lagrandeconversation.com/politique/la-metropole-grenobloise-laboratoire-politique-debousole/>

Grenoble.fr (2026a). *Stratégie alimentaire*. <https://www.grenoble.fr/1051-strategie-alimentaire.htm>

Grenoble.fr (2026b). *Sensibilisation et participation citoyenne*. <https://www.grenoble.fr/1071-sensibilisation-et-participation-citoyenne.htm>

Kingdon, J. W. (1995). *Agendas, Alternatives, and Public Policies*. Pearson. <https://questanbridge.com/wp-content/uploads/2024/11/Agendas-Alternatives-and-Public-Policies.pdf>

Lascoumes, P. & Le Galès, P. (2007). *Sociologie de l'action publique*. Armand Collin. [10.4000/lectures.9016](https://doi.org/10.4000/lectures.9016)

Entretiens

Back A., ancien adjoint au maire de Grenoble, délégué aux Risques, prospective & résilience territoriale, évaluation & nouveaux indicateurs, et à la Stratégie alimentaire, entretien en visioconférence le 14/01/2026.

Brunon A., conseiller municipal LFI depuis mars 2026, entretien le 20/01/2026 à Grenoble.

Carignon A., ancien maire de Grenoble en 1983-1995, entretien le 20/02/2026 à Grenoble.

Ruffin L., maire de Grenoble depuis mars 2026 et Moulin L., adjoint au maire délégué à l'évènementiel depuis avril 2026, entretien le 03/02/2026 en visioconférence.

Simon T., co-fondateur d'une coopérative engagé pour la démocratie directe et tête de liste Grenoble Alpes Collectif, entretien le 27/02/2026 à Grenoble.

Remerciements

Merci à Carole Sadaka de l'association Du vote à l'assiette pour avoir proposé le sujet et pour son soutien. Merci également à Clara Santini, chercheuse à l'INRAE, à Pauline Scherer, sociologue-intervenante, à Marie-Clémentine Foussat, chargée de projets alimentaires innovants au CCAS, à Justine Labarre, chargée de mission accessibilité alimentaire à Montpellier Méditerranée Métropole, pour leur aide.